

LE CAUE DU VAL-DE-MARNE ET SON AGENCE DE L'ÉNERGIE

Association / Missions de service public



Partenaires institutionnels



Accompagnement gratuit neutre et indépendant par un binôme Architecte/Conseiller



Architecte conseil

Préserver la qualité architecturale et patrimoniale du bâtiment

Conseiller FAIRE

Réduire les consommations énergétiques du bâtiment



Quelques rappels historiques de l'accompagnement du CAUE/Agence de l'énergie : de 2016 à ce jour

2016

- Accompagnement du conseil syndical pour la réalisation d'un audit énergétique et architectural : Cahier des charges, annuaire de professionnels, consultation d'entreprises, analyse de devis...

Juin 2017

- Tenue de permanence au sein de la copropriété : Réponses directes aux questions des copropriétaires relatives à l'audit.

Mars 2018

- Réalisation d'études MOE/Conception : Relecture, précision, apports techniques et avis sur l'adaptation du contenu du cahier des charges.

2018 à ce jour

- Assistance technique : réglementation, analyse/avis sur documents techniques (devis, cahiers des charges...)
- Informations sur les aides financières
- Assistance dans la mobilisation des copropriétaires et la conduite générale du projet.